

MAIRIE DE WOUSTVILLER
24, rue de Nancy - 57915 WOUSTVILLER

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 OCTOBRE 2015

PRESENTS : 18

Mmes BREITUNG Mariette - BUBEL Géraldine - GABRIEL Aline - GROSS Barbara - LE HARZIC Catherine - PORTE Aline - RAKOWSKI Marie-France - SCHWARTZ Jeanne.

Mes. JUSZCZAK Jean-Claude - BRIENZA Mario - BRUCKER Régis - DANN Alain ENGLER Jacques - GABRIEL Jean-Michel - KNAPIC Emmanuel - LUTRINGER Jean-Luc - MULLER Raphaël - TAJAJ Mujo.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : 5

Mmes CRISTINELLI-FRAIBOEUFF Sonya - DUBUISSON Alexandra - KLEY Virginie Mes ORIEZ Yves - STACHOWIAK Alain.

ABSENTS EXCUSES : 0

ABSENT : 0

Monsieur Jean-Claude JUSZCZAK, 1^{er} adjoint, souhaite la bienvenue aux membres du conseil municipal et ouvre la séance.

Madame PORTE Aline, adjointe, procède à l'appel.

Monsieur Jean-Claude JUSZCZAK, 1^{er} adjoint passe la parole à Monsieur BRUCKER Régis, conseiller municipal, qui présente le point n° 1 à l'ordre du jour.

1) EMPRUNT

Réalisation d'emprunt pour assurer le financement de l'aménagement de la rue Bruhl - Tranche conditionnelle n° 2.

Madame le Maire de la commune de WOUSTVILLER est autorisée à réaliser auprès du CREDIT MUTUEL un emprunt d'un montant de **500 000 EUR** sur une durée de **15 ans** dont le remboursement s'effectuera en mensualités trimestrielles.

Cet emprunt sera contracté aux conditions suivantes, étant précisé que les intérêts et l'amortissement ne courront qu'à partir de la date de versement effective des fonds.

- Taux réel d'intérêt pour l'emprunteur : **1,65 % fixe**

Le conseil municipal s'engage, pendant toute la durée du prêt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement des remboursements découlant du présent prêt.

Le conseil municipal, par 19 voix pour, 1 abstention et 3 voix contre, autorise le maire à signer le contrat, à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales du contrat de prêt.

2) MARCHE « Réhabilitation assainissement rue des Roseaux et du Bosquet

Monsieur Mario BRIENZA, adjoint responsable de l'assainissement explique aux membres présents les travaux prévus relatifs à la réhabilitation du réseau assainissement dans les rues des Roseaux et du Bosquet faisant suite à l'étude réalisée par Nord Est Ingénierie.

Un marché à procédure adaptée a été établi selon les dispositions légales prévues au Codes Marchés Publics avec un avis d'appel à la concurrence paru au Républicain Lorrain le 29 mai 2015.

La date limite de remise des offres était fixée au 18 juin 2015.

Lors de l'ouverture des plis du 08 septembre 2015, le pouvoir adjudicataire, en l'occurrence Madame le Maire a procédé au dépouillement des 6 offres réceptionnées en Mairie.

Au terme de cette réunion et après contrôle des offres, la commune a invité les entreprises ci-dessous à réexaminer leur proposition uniquement sur le critère prix :

- Les fils de Ferdinand BECK - Wiesviller
- WITTMAYER -
- TPDL Sarl - Sarreguemines
- TP Guy Klein – Diebling

Au terme des négociations, il a été décidé d'attribuer ce marché à l'offre la mieux notée sur la base des critères de sélection des offres :

- Valeur technique : 20 %
- Délais d'exécution : 10 %
- Prix : 70 %

Elle a été présentée par l'entreprise suivante :

Groupement TPDL/TPHM pour

- **un montant de 95 005,35 € HT pour la tranche ferme**
- **un montant de 38 146,50 € HT pour la tranche conditionnelle**

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des voix,

- acceptent cette offre et
- autorisent Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à la bonne exécution de ce marché.

Le point n° 3 à l'ordre du jour intitulé Divers est annulé et retiré.

L'ordre du jour étant clos, Monsieur Jean-Claude JUSZCZAK, 1^{er} adjoint, lève la séance à 19 H 30.